Auxiliaire d'Entretien du Cadre de Vie – Certificat Professionnel (CP AECV)

L'auxiliaire d'entretien du cadre de vie agit à partir des consignes communiquées par le particulier employeur dans le cadre des **missions d'entretien du logement et du linge du particulier employeur et de sa famille**, et des responsabilités qui lui sont confiées.
L'auxiliaire d'entretien du cadre de vie intervient au **domicile des particuliers employeurs : familles, personnes âgées, personnes en situation de handicap ou de dépendance**.
Il peut travailler chez un ou plusieurs particuliers employeurs. Il développe son activité multi employeurs selon un planning et une organisation qui lui sont propres.
L'auxiliaire d'entretien du cadre de vie intervient exclusivement pour l'entretien du cadre de vie et du linge.

Les limites d'activités :

L'autonomie de l'auxiliaire d'entretien du cadre de vie se limite à la mise en œuvre des consignes données par le particulier employeur. Face à des situations nouvelles et imprévues, il en réfère à son employeur.
Il convient de préciser que les compétences développées dans ce référentiel sont toutes encadrées par ces éléments :

- le lieu d'exercice des activités concerne **exclusivement les espaces de vie du domicile du particulier employeur** (une cave, une remise, un atelier ou des combles non aménagés ne sont pas considérés comme des espaces de vie) ;
- le **respect des limites professionnelles** définies par la convention collective des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile.

Modalités d'accès

Entrée possible via divers financements :

- **Individuel** : CPF, abondement CPF (France Travail), autofinancement.
- **Employeur** : fonds propres, OPCO, plan de développement des compétences, Pro-A, abondement CPF.

Objectifs

Permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances nécessaires à l'obtention des

compétences définies pour exercer le métier d'auxiliaire d'entretien du cadre de vie, selon le référentiel de compétences.
A l'issue de leur formation, les apprenants devront être en capacité :

- de **gérer leur activité professionnelle** auprès de particuliers employeurs ;
- **prévenir les risques** de leur activité professionnelle au domicile du particulier employeur ;
- **entretenir le domicile et le linge** en appliquant les **pratiques éco-responsables.**

Le + de la formation

Accompagnement personnalisé.
Modules transversaux : préparation à l'examen, gestion du stress.

Public concerné et pré-requis

Public :

- Demandeurs d'emplois
- Personnes en reconversion professionnelle
- Salariés

Prérequis :

- Pas de contre-indications médicales.
- Organisation personnelle/familiale permettant d'assumer des horaires décalés.
- Faire preuve d'une maitrise suffisante des savoirs de base pour poursuivre la formation
- Avoir le permis de conduire est un plus.

Programme

La formation est organisée autour de 3 Blocs
Positionnement :

- **Bloc 1** : 56h – Construction de son activité professionnelle dans le secteur du particulier employeur
- **Bloc 2** : 49h – Entretien du domicile du particulier employeur
- **Bloc 3** : 35h – Entretien du linge du particulier employeur

Accompagnement individualisé : 14h (posture professionnelle et communication)
Evaluation : 3h

Période d'immersion : 35h

Votre intervenant

Formateurs experts du secteur, dans l'accompagnement du domicile et l'insertion professionnelle.

Notre démarche

Alternance centre et entreprise

Notre démarche pédagogique s'articule autour :

- D'une **pédagogie active et participative,**
- De **mises en situation** professionnelle organisés sur plateau technique,
- Une **analyse des pratiques**,
- Un accompagnement et un **suivi individualisé**.

Moyens techniques

Plateau technique avec matériels adaptés

Livrables

- Livret de suivi de formation
- Supports pédagogiques
- Plan de formation individualisé.

En savoir plus

Certificateur : Certification & compétences (IPERIA)
(Reconnaissance RNCP en cours)

Certification

Code RNCP : en cours
Libellé : Certificat professionnel Auxiliaire d'Entretien du Cadre de Vie (AECV)

Certificateur : Titre de branche SPE
Date d'enregistrement de la certification : en cours

Evaluation

Bloc 1 :

- Mobiliser les dispositifs (CESU, CESU +, Pajemploi), les outils spécifiques du secteur du particulier employeur et les structures mandataires, à l'aide d'une méthode et des outils numériques afin de construire son activité professionnelle.
- Valoriser son parcours professionnel et ses compétences à travers un entretien avec un particulier employeur en tenant compte des besoins et des attentes exprimés par le particulier employeur, afin de définir les conditions de son intervention à domicile dans le respect de la réglementation.

Bloc 2 :

- Identifier les besoins, les souhaits et les habitudes de la famille, en communiquant avec le particulier employeur afin d'adapter son intervention.
- Identifier les risques professionnels liés à ses missions d'entretien du domicile du particulier employeur afin de garantir sa propre sécurité et la sécurité du particulier employeur et de sa famille
- Entretenir le domicile en respectant les protocoles et les techniques d'entretien et en appliquant des pratiques éco-responsables afin de favoriser la qualité de vie du particulier employeur et de sa famille.

Bloc 3 :

- Identifier les besoins, les règles, habitudes de la famille en communiquant avec le particulier employeur afin d'adapter son intervention
- Identifier les risques professionnels liés à ses missions d'entretien du linge au domicile du particulier employeur afin de garantir sa propre sécurité et la sécurité du particulier employeur et de sa famille
- Entretenir le linge en respectant les protocoles et les techniques d'entretien et en appliquant des pratiques écoresponsables afin de favoriser la qualité de vie du particulier employeur et de sa famille

Compétences sociales et transférables :

- La posture professionnelle :
    - Adapter son intervention en fonction des consignes et des habitudes du particuliers employeur
    - Prendre en compte les références socio culturelles du particulier employeur

pour favoriser un climat de confiance
    - Identifier les attendus du métier (obligation de discrétion, ponctualité, respect de la vie privée, posture de neutralité)
- La communication :
    - Se présenter et présenter ses compétences à l'oral dans le cadre d'un entretien avec le particulier employeur
    - Interagir avec le particulier employeur en répondant à ses questions de façon précise et adaptée concernant ses représentations du métier, sa relation au particulier employeur, son expérience, son projet professionnel.

Pourquoi choisir IFP Atlantique ?

IFP Atlantique est référencé par IPERIA depuis 2009 et participe à de nombreux projets collaboratifs.
IFP Atlantique est habilité par IPERIA pour les FI – FC – RaVIe

FORMATION INITIALE

Durée : 192h au total : 157h en centre + 35h en entreprise

Tarif : 12,80€/h X 157h = 2009,60 €

Périgny

Date(s) :

Du 16 novembre 2026 au 12 janvier 2027

Demande de contact
Pré-inscription

Dernière modification le 17 septembre 2026 à 10h43

Rond-Point de la République, 17 180 PERIGNY
05 46 50 52 80
contact@ifpatlantique.fr